RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

QUALITE DES EAUX DE BAIGNADE
Contrôle sanitaire

Délégation Départementale du Cantal
Service Santé-Environnement

Baignade : **VAL**

Commune : LANOBRE

prélevé le : 04/08/2025

Motif du prélèvement : Contrôle sanitaire prévu par le code de la santé publique

Résultats des mesures de terrain

	Résultats	
	valeur	unité
pH	9,0	unité pH
Transparence Secchi	>1,5	m

Résultats de l'analyse laboratoire

	Résultats		Valeurs réglementaires	
	valeur	unité	Guide	Impérative
Escherichia coli	<15	n/(100mL)	100	**1 800**
Entérocoques intestinaux	<15	n/(100mL)	100	**660**
Cyanobactéries toxinogènes (en biovolume)	0,049	mm3/L	1	

Conclusion sanitaire de l'ARS

Eau conforme aux normes bactériologiques pour la baignade. Présence de cyanobactéries en faible nombre (inférieur aux seuils réglementaires).

EAU DE BONNE QUALITE POUR LA BAIGNADE

HIGH-QUALITY WATER

WATER VAN GOEDE KWALITEIT

WASSER VON GUTER QUALITÄT

AGUA DE BUENA CALIDAD

Classement du site (2021 à 2024) : synthèse sur 4 ans d'analyses

Résultats également consultables sur : http://baignades.sante.gouv.fr

BULLETIN A AFFICHER SUR LE LIEU DE BAIGNADE

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation départementale du Cantal - 241 rue Garibaldi – CS 93383 - 69418 LYON
Tél : 04 81 10 63 34 - Courriel : ARS-DT15-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr